

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE TALUYERS

Lundi 5 mars 2018

Nombre de conseillers: 19

En exercice: 19 Présents: 14 Votants: 15

L'an Deux Mil dix-huit, le 5 mars, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal OUTREBON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26 février 2018

Présents: M. Pascal OUTREBON, Mme Dominique FONS, M. Guy DANIEL, M. Loïc TAMISIER, Mme Sylvie ROMAN-CLAVELLOUX, M. Jean-Jacques COURBON, Mme Séverine SICHE CHOL, M. Bruno SICARD, M. Marc MIOTTO, Mme Odile BRACHET, Mme Martine TREVISANI, Mme Isabelle PETIT, M. Charles JULLIAN, M. Yves CUBLIER.

Absents excusés: Mme Audrey MICHALLET a donné pouvoir à Mme Dominique FONS

Absents: Mme Véronique GOUTTENOIRE, M. Jean-Pierre MARCONNET, Mme Nathalie FORISSIER, M. David SEGURA

Secrétaire de séance : M. Yves CUBLIER

Délibération n°20180122-01

 Construction d'une bibliothèque municipale et aménagement d'une deuxième salle de restauration scolaire – Demande de subventions dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

La circulaire relative à la DETR 2018 n'est pas encore disponible, néanmoins les services préfectoraux, ont laissé la possibilité aux collectivité de délibérer pour les demandes de subventions, les thématiques restant globalement les mêmes que l'année dernière.

La commune de Taluyers souhaite déposer le dossier de construction de la bibliothèque municipale et de l'aménagement d'une deuxième salle de restauration scolaire, dont la réception des travaux est attendue pour la fin d'année 2019, pour lequel l'architecte en charge du projet est en cours de réalisation de l'Avant-Projet Sommaire.

Le projet consiste à construire une nouvelle bibliothèque d'une surface de plancher d'environ 260 m², dans le prolongement de la Salle d'Animation et en intégrant le préau existant.

L'ancienne bibliothèque, situé dans l'enceinte du groupe scolaire en contiguïté avec la cuisine scolaire ferait l'objet d'aménagements d'accessibilité et de mise aux normes pour la dédier à une deuxième salle de restauration scolaire pour les élèves de maternelle.

DEPENSES (€ HT)		RECETTES		
Maîtrise d'œuvre	35 700,00 €	DETR 2018 (40 %)		189 000,00 €
Travaux de construction de la bibliothèque	594 951,00 €	FSIL (25 %)		172 412,00 €
·		DRAC (25 %)		157 662,00 €
Travaux de rénovation de l'ancienne bibliothèque en salle de restauration	58 997,00	Fonds propres		170 574,00 €
TOTAL	689 648,00 €		TOTAL	689 648,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les opérations de travaux tel qu'indiqué ci-dessus
- **APROUVE** les modalités de financement correspondantes
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier de demande de subvention

Délibération n°20180122-02

 Construction d'une bibliothèque municipale et aménagement d'une deuxième salle de restauration scolaire – Demande de subventions dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL)

La circulaire relative au FSIL 2018 n'est pas encore disponible, néanmoins les services préfectoraux, ont laissé la possibilité aux collectivité de délibérer pour les demandes de subventions, les thématiques restant globalement les mêmes que l'année dernière.

La commune de Taluyers souhaite déposer le dossier de construction de la bibliothèque municipale et de l'aménagement d'une deuxième salle de restauration scolaire, dont la réception des travaux est attendue pour la fin d'année 2019, pour lequel l'architecte en charge du projet est en cours de réalisation de l'Avant-Projet Sommaire.

Le projet consiste à construire une nouvelle bibliothèque d'une surface de plancher d'environ 260 m², dans le prolongement de la Salle d'Animation et en intégrant le préau existant.

L'ancienne bibliothèque, situé dans l'enceinte du groupe scolaire en contiguïté avec la cuisine scolaire ferait l'objet d'aménagements d'accessibilité et de mise aux normes pour la dédier à une deuxième salle de restauration scolaire pour les élèves de maternelle.

DEPENSES (€ HT)		RECETTES		
Maîtrise d'œuvre	35 700,00 €	DETR 2018 (40 %)		189 000,00 €
Travaux de construction de la bibliothèque	594 951,00 €	FSIL (25 %)		172 412,00 €
·		DRAC (25 %)		157 662,00 €
Travaux de rénovation de l'ancienne bibliothèque en salle de restauration	58 997,00	Fonds propres		170 574,00 €
TOTAL	689 648,00 €		TOTAL	689 648,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les opérations de travaux tel qu'indiqué ci-dessus
- **APROUVE** les modalités de financement correspondantes
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier de demande de subvention

Délibération n°20180122-03

■ Restauration de l'église de Taluyers — Demande de subventions dans le cadre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

La circulaire relative à la DETR 2018 n'est pas encore disponible, néanmoins, les services préfectoraux ont laissé la possibilité aux collectivité de délibérer pour les demandes de subventions, les thématiques restant globalement les mêmes que l'année dernière.

La commune de Taluyers souhaite déposer le dossier de restauration de l'église Notre-Dame, dont la réception des travaux est attendue pour la fin d'année 2019, pour lequel l'architecte en charge du projet est en cours de réalisation de l'Avant-Projet Sommaire.

Le projet consiste à reprendre l'intégralité des toitures à rénover les décors peints de la nef, des bas-côtés et de l'absidiole. En outre, l'ensemble des vitraux des baies hautes de la nef seront restaurés ainsi qu'une partie de ceux qui sont localisées au niveau des baies basses et des bas-côtés.

DEPENSES (€ HT)		RECETTES		
Maîtrise d'œuvre	40 800,00 €	DETR 2018 (40 %)		190 000,00 €
Travaux de restauration de l'église	500 000,00 €	DRAC (25 %)		135 200,00 €
		FSIL (15 %)		81 120,00 €
		Fonds propres		189 280,00 €
TOTAL	540 800,00 €		TOTAL	540 800,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** les opérations de travaux tel qu'indiqué ci-dessus
- **APROUVE** les modalités de financement correspondantes
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier de demande de subvention

Arrivée de Jean-Jacques COURBON

Nombre de conseillers : 19

En exercice : 19 Présents : 15 Votants : 16

Délibération n°20180122-04

 Restauration de l'église de Taluyers – Demande de subventions dans le cadre du Fonds de Soutien à l'Investissement Local (FSIL)

La circulaire relative au FSIL 2018 n'est pas encore disponible, néanmoins, les services préfectoraux ont laissé la possibilité aux collectivité de délibérer pour les demandes de subventions, les thématiques restant globalement les mêmes que l'année dernière.

La commune de Taluyers souhaite déposer le dossier de restauration de l'église Notre-Dame, dont la réception des travaux est attendue pour la fin d'année 2019, pour lequel l'architecte en charge du projet est en cours de réalisation de l'Avant-Projet Sommaire.

Le projet consiste à reprendre l'intégralité des toitures à rénover les décors peints de la nef, des bas-côtés et de l'absidiole. En outre, l'ensemble des vitraux des baies hautes de la nef seront restaurés ainsi qu'une partie de ceux qui sont localisées au niveau des baies basses et des bas-côtés.

DEPENSES (€ HT)		RECETTES		
Maîtrise d'œuvre	40 800,00 €	DETR 2018 (40 %)		190 000,00 €
Travaux de restauration de l'église	500 000,00 €	DRAC (25 %)		135 200,00 €
		FSIL (15 %)		81 120,00 €
		Fonds propres		189 280,00 €
TOTAL	540 800,00 €		TOTAL	540 800,00 €

- APPROUVE les opérations de travaux tel qu'indiqué ci-dessus
- APROUVE les modalités de financement correspondantes
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier de demande de subvention

Monsieur le Maire indique les dates de réunion publiques sur cette opération afin de sensibiliser la population et communiquer sur la possibilité de faire des dons défiscalisés par le biais de la Fondation du Patrimoine : 26 avril et 2 mai à 20 heures à l'église.

Délibération n°20180122-05

Jardins partagés communaux – convention d'exploitation

Par délibération N°20150831-01 du 31 août 2015, la commune de Taluyers a acquis les parcelles cadastrées respectivement section A n°0651 A, d'une superficie de 10 a et 49 ca, et section A n°0651 Z, d'une superficie de 66 ca. L'intérêt de la mairie de Taluyers sur ces biens fonciers résidait d'une part dans leur immédiate proximité avec des parcelles communales, et d'autre part, le projet de création de jardins familiaux trouvait ici un emplacement idéal.

Cet hiver, les agents municipaux ont effectué une série de travaux afin d'aménager les jardins partagés : délimitation de la parcelle par une clôture, adduction de l'eau d'irrigation, aménagement intérieur de la cabane.

Avant d'exploiter sa parcelle, chaque jardinier devra signer une convention qui régit les modalités d'exploitation des jardins et fixe ses droits et ses devoirs.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- -APPROUVE les termes de la convention d'exploitation des jardins partagés sis chemin de Balanche
- -AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document afférent à ce dossier

Décisions prises sur délégation :

- Travaux d'étanchéité de la toiture terrasse de l'extension de l'école élémentaire attribués à l'entreprise SES ETANCHEITE sise 29 chemin de Chiradie 69530 BRIGNAIS pour un montant de 1 659,95 € HT.
- Travaux de fourniture, fabrication et pose d'une structure en acier et lames de bois sur la toiture du bâtiment périscolaire attribués à la SARL M2B sise ZA la Ronze 69440 TALUYERS pour un montant de 1 650,00 € HT.
- Travaux d'élagage d'arbres et de plantation attribué à l'entreprise Bruno REURE sise 190 rue Saint-Marc 69440 TALUYERS pour un montant de 2 903,80 € HT.
- Pas de préemption sur les DIA présentées.

Tour de table

Marc MIOTTO

Rendez-vous prévu demain avec l'entreprise lauréate du marché de signalisation pour travailler sur la campagne de marquage de l'année.

Réunion avec ORANGE le 21 mars pour l'implantation des armoires dans le cadre du déploiement de la fibre optique.

Sylvie ROMAN-CLAVELLOUX

Du fait des problématiques acoustiques dans le bâtiment périscolaire, la date de l'inauguration est reportée.

Un nouveau marché pour le « Taluyers Infos » est en cours pour désigner l'entreprise chargée de la conception et celle chargée de l'impression.

Guy DANIEL

Pendant les travaux de restauration de l'église, les bancs seront stockés au Cuvier Adam et Eve qui sera donc indisponible pendant toute l'année 2019.

Le Secrétaire de séance,

Yves CUBLIER